



Fiche de poste

Développons *ensemble* les richesses humaines

Identification

Intitulé du poste	Médecin Maison Départementale de l'Autonomie	Direction	Maison Départementale de l'Autonomie
Intitulé du métier de référence		Service	Service médical
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	01MAPA0070
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	☒ A ☐ B ☐ C	Titulaire / contractuel	Titulaire
Filière		Cadre d'emplois	A
Grade détenu		Grades possibles	Tous grades de médecin

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	ANGERS	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	☐ Non ☒ Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	☐ Non ☒ Oui	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☒ Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☒ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)	Véhicule, ordinateur portable	Délégations de signature	☐ Non ☒ Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles :	

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Chef de service
Titulaire du poste	Laurence PORTRON
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	☒ NON ☐ OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Agents du service médical et autres services de la MDA
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Médecins libéraux ou hospitaliers

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission	Le médecin de la MDA apporte son expertise médicale en matière de gérontologie et de handicap dans le cadre des missions portées par la MDA.
---------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
> Activités principales :		
• Au sein de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation, contribuer à l'élaboration de la proposition des plans de compensation et des plans d'aide soumis à la décision de la CDAPH ou du PCD		II
• Participer à l'évaluation globale des besoins de la personne à partir des éléments d'information qu'il détient dans le dossier médical ou qu'il sollicite auprès de la personne elle-même et/ou des professionnels de santé		II
• Assurer des visites médicales, sur RV à la MDA ou éventuellement, si nécessaire, sur le lieu de vie de la personne		II
• En fonction de la spécialité ou des expériences acquises, agir préférentiellement sur un type de population (enfants ou adultes handicapés, personnes âgées) ou être polyvalent		II
• Réaliser le codage des pathologies et déficiences pour les dossiers des personnes handicapées		II
> Activités secondaires :		
• Présenter éventuellement les situations sur le versant médical devant la CDAPH ou expliquer les conséquences fonctionnelles d'une problématique médicale dans le cadre de la réunion de synthèse ou élaborer un argumentaire sur lesdites conséquences pour étayer une décision auprès du décideur (PCD) pour certains droits		II
• Contribuer à la collaboration instaurée par la MDA avec ses partenaires, en particulier ceux relevant du sanitaire		II
• Assurer un rôle de conseiller technique auprès des cadres et des professionnels de l'évaluation		II
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

* tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;

* de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	- Médecine générale et éventuellement gériatrie, handicap, pédiatrie - Les 2 lois fondamentales du 11/02/2005 pour le handicap et du 28/12/2015 pour les personnes âgées - Institutions, dispositifs et acteurs, - Référentiels multidimensionnels d'évaluation PA et PH, grille AGGIR, guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées
--	--

Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	- Etudier le dossier médical individuel de l'utilisateur et les différents formulaires médicaux des demandes - Pratiquer un examen médical et évaluer le degré de perte d'autonomie des personnes âgées, les besoins de compensation et l'incapacité permanente des personnes en situation de handicap - Apporter une expertise médicale sur une situation - Rédiger un rapport, un compte-rendu, - Veiller au respect du secret médical, - Avoir l'esprit de synthèse et d'initiative - S'adapter à l'environnement de travail et à ses évolutions
Savoir procédural (procédures)	- Connaître le fonctionnement de la MDA et de la DGADSS - Connaître les process et procédures de traitement des demandes - Savoir utiliser les guides et grilles d'évaluation et arbres de décision - Savoir élaborer des fiches de liaison pour les professionnels de l'évaluation de la MDA
Savoir relationnel (relations humaines)	- S'adapter à des publics divers - Savoir travailler en équipe - Favoriser une bonne communication avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation interne ou élargie ainsi qu'avec les partenaires extérieurs
Autres	- Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en médecine
Évolution prévisible du poste	